

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

✓ Obligations :

Savoir nager 50m et n'avoir aucune appréhension de l'eau

Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du kitesurf de moins de 3 mois.

Présenter, ou prendre obligatoirement une licence /assurance FFVL, pour des raisons d'assurance spécifiques au kitesurf.

La RC spécifique doit être prise le jour du début du stage, auprès du moniteur. (Compter 34 euros pour une licence pratiquant année, 20 euros pour une licence élève année).

Etre âgé d'au moins 14 ans et peser au minimum 45 kg (ceci pour des raisons de sécurité et d'adaptation du matériel)

Les mineurs devront avoir fait remplir l'autorisation parentale obligatoire.

Les réservations se feront par téléphone afin de vérifier les disponibilités. Elles ne seront enregistrées qu'après réception de la fiche d'inscription accompagnée d'un chèque d'arrhes du montant correspondant au stage choisi. Un e-mail ou un courrier de confirmation vous sera adressé à réception du chèque.

Paiement des stages :

Le solde est dû avant le début de la première séance.

Les horaires et lieu de RDV vous seront communiqués la veille au soir par SMS et seront susceptibles d'être modifié en fonction de l'évolution météo.

Déroulement du stage :

Chaque session de cours pratique collectif dure 4h, incluant les briefings, la préparation du matériel, l'habillage des stagiaires, et les déplacements sur le spot. Il ne pourra pas y avoir plus de 4 élèves par moniteur.

Les cours particuliers, d'une durée d'1 ou 2H excluent quant à eux la phase de préparation du matériel, et celles d'habillage, à condition que le stagiaire arrive à l'heure dite en combinaison mais comprennent aussi les briefings (consignes, évaluation du stagiaire,...)

La Cap-Ferret Kiteschool s'engage à optimiser le temps de pratique.

Il ne sera effectué aucun remboursement en cas de retard du stagiaire, ou de départ de celui-ci avant la fin du cours. D'autre part, tout cours commencé depuis plus de 3h sera considéré comme effectué quel que soit l'évolution de la météo. Il est possible d'annuler un stage sans frais jusqu'à trois semaines avant le début du stage. En cas d'annulation dans les trois semaines précédant le stage, les arrhes seront conservées par la Cap-Ferret Kiteschool. Les cours réservés ne sont ni reportables, ni remboursables. Ce qui veut dire qu'une non présentation du stagiaire au rendez-vous donné, n'entraînera ni report du cours, ni remboursement.

La Cap-Ferret Kiteschool se réserve en effet le droit d'annuler un cours s'il estime que les conditions ne sont pas favorables à l'enseignement du Kitesurf (vent trop faible, trop fort, orage, ...). Dans ce cas, le cours sera soit reporté en concertation avec le stagiaire, soit remboursé par la CFKS.